

Qui sommes-nous ? 4

Carte d'identité de la MSA Alpes du Nord 5

Chiffres clés 2018 6

L'année 2018 en images 8

La force d'un réseau mutualiste 13



Que faisons-nous ? 17

L'offre de protection sociale

- santé 18
- retraite, invalidité 18
- famille, solidarité, logement 19
- cotisations 19

L'offre d'accompagnement

- prévention santé 21
- action sanitaire et sociale 21
- santé, sécurité au travail 22

L'offre de services sur les territoires 24

Où sommes-nous ? 25

L'offre de proximité

- sur internet 26
- au téléphone 26
- en MSAP 26
- en agence 27





La MSA, acteur essentiel des territoires ruraux

L'année 2018 a été marquée par le décès de Jean-Jacques Exertier, qui nous a quittés dans la nuit du 20 au 21 décembre 2018. Engagement, confiance, responsabilité, dynamique, cohérence étaient les mots employés pour caractériser ses ambitions au poste de président du Conseil d'Administration de la MSA en 2015. Ils auront caractérisé non seulement son mandat mais aussi l'homme pendant ces quatre années à nos côtés. Le niveau d'exigence qu'il attendait de nous, tant des équipes administratives que des délégués MSA, était sa façon de respecter et de mettre en valeur nos capacités collectives.

Pendant tout 2018, ces capacités ont été mises en œuvre pour un résultat qui confirme la trajectoire initiée en 2017 : celle de l'amélioration du service rendu aux adhérents. Depuis fin 2018, dans le cadre de l'engagement de transparence des services publics, notre niveau de performance est communiqué et mis à jour chaque trimestre dans nos lieux d'accueil et sur notre site internet. Ces indicateurs, qui sont les plus proches de la qualité perçue par les adhérents, sont une source précieuse pour s'améliorer en continu et instaurer un lien de confiance avec nos usagers.

Parmi les grands défis à relever en 2018, soulignons notamment :

- la mise en place de la déclaration sociale nominative, en lien avec les travaux préparatoires à l'arrivée du prélèvement à la source et du Tesa+ ;
- la mise en œuvre opérationnelle des mutualisations de proximité avec la MSA Ain-Rhône, conformément au plan d'actions prévu et de manière transparente pour les adhérents.

Parce que l'une des forces de la MSA est sa proximité avec les préoccupations des populations agricoles et rurales, la connaissance de leur lieu de vie, les relations avec les acteurs locaux, en 2018, nous avons également avancé sur plusieurs chantiers :

- *Renforcer notre identité auprès des entreprises* : un groupe de travail co-piloté par Thierry Girard, 1^{er} Vice-Président et

Jean-Marc Pomiès, sous-directeur en charge de la relation avec les entreprises, a formalisé une offre mettant en exergue la valeur ajoutée de la MSA à destination des entreprises agricoles et de leurs salariés en matière de protection sociale ;

- *Accompagner les éleveurs face à la prédation du loup* : groupe de paroles, guide à destination des éleveurs victimes d'attaques de loup, accompagnement individuel, réalisation d'un film en partenariat avec le Syndicat des éleveurs Ovins de Savoie pour sensibiliser aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la prédation du loup ;
- *Soutenir l'installation des jeunes* : les Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie ont initié un projet intitulé FAST (fonds d'accompagnement à la succession et à la transmission) visant à faciliter la cession et l'installation des jeunes agriculteurs par une incitation financière pour le cédant (baisse de charge). La MSA souhaite soutenir ce projet qui va être expérimenté pendant 2 ans en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Tout ceci, ainsi que les nombreux autres chantiers dont vous pourrez prendre connaissance tout au long des pages de ce rapport d'activité, a été conduit avec des moyens restreints mais un engagement sans faille des équipes administratives et les élus de la MSA, avec l'appui de nos partenaires. Nous souhaitons sincèrement les remercier et vous remercier de cet engagement. A un an des prochaines élections MSA 2020, ce travail en synergie sera plus que jamais essentiel pour garantir la réussite de ce rendez-vous mutualiste fort pour la légitimité et la pérennité du régime agricole.

Françoise Thévenas
Présidente

Fabien Champarnaud
Directeur général



Qui sommes-nous ?

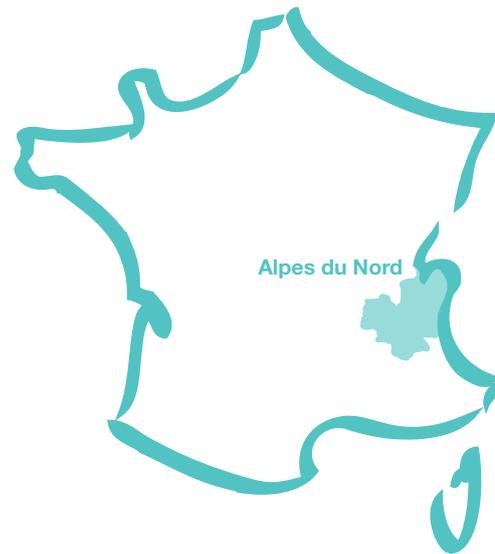
Carte d'identité de la MSA Alpes du Nord



Présidente
Françoise Thévenas



1^{er} Vice Président
Thierry Girard



Direction générale

Après 4 ans à la MSA Alpes du Nord, Sébastien Bismuth-Kimpe a rejoint la MSA Midi-Pyrénées Sud en tant que Directeur général. La MSA Alpes du Nord le remercie et lui souhaite une belle continuation dans sa nouvelle MSA.

Fabien Champarnaud lui a succédé à compter du 1^{er} mai 2018. C'est pour la variété des activités, l'innovation sociale et la performance des organisations, qu'il a rejoint la MSA Alpes du Nord, dont il est désormais le nouveau Directeur général.



La MSA Alpes du Nord, c'est

340 salariés

619 élus

au service des adhérents.

Jean-Jacques Exertier, Président
jusqu'au 20/12/2018

Thierry Girard, Président par intérim
du 21/12/2018 au 23/01/2019

Françoise Thévenas, Présidente
depuis le 23/01/2019

Thierry Girard, 1^{er} Vice-Président

Sébastien Bismuth-Kimpe, Directeur général
jusqu'au 30/04/2018

Fabien Champarnaud, Directeur général
depuis le 01/05/2018

Le groupe MSA Alpes du Nord

Structurée en guichet unique, la MSA est l'organisme qui gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale pour la population agricole, à savoir la maladie, la famille, la vieillesse, les accidents du travail et les maladies professionnelles, ainsi que le recouvrement.

A l'échelle nationale, la MSA est un réseau de 35 caisses, dont fait partie la MSA Alpes du Nord, qui intervient en Isère, en Savoie et en Haute-Savoie.

Dans le prolongement de ses missions de service public, la MSA a développé une offre de services sur les territoires pour répondre aux besoins de toute la population, pas seulement agricole, qui est mise en œuvre par des associations faisant partie du groupe MSA. Elles interviennent dans de nombreux domaines : la prévention santé, le tourisme social, le soutien aux aidants, le maintien à domicile, la formation, l'accompagnement des projets médico-sociaux des collectivités locales et de MARPA (maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie), la gestion des ressources humaines, la comptabilité et la géolocalisation pour les travailleurs isolés ou en situation de risque potentiel.

La force du réseau mutualiste

L'esprit mutualiste qui structure l'action de la MSA est fondé sur trois piliers : la solidarité, la responsabilité et la démocratie.

En Alpes du Nord, ce sont 619 délégués MSA qui représentent près de 155 000 adhérents. C'est parmi eux qu'ont été désignés les 27 membres du conseil d'administration, issus des trois collèges représentant les trois grandes populations du régime agricole – *les exploitants, les salariés et les employeurs de main d'œuvre* – auxquels s'ajoutent 3 représentants désignés par l'UDAF (Union départementale des familles).

Leur rôle est notamment de veiller à la déclinaison des politiques publiques, institutionnelles et locales sur les territoires. Ils définissent également les orientations politiques prioritaires pour la MSA Alpes du Nord. Sur le terrain, les délégués assurent un rôle de relais entre la MSA et la population agricole et rurale.

➔ Nos adhérents



154 800 adhérents¹

98 000 salariés
56 800 non salariés
soit **6,1 %** de la population
en Alpes du Nord

ACTIFS ET ENTREPRISES

12 200 exploitants **34 150** salariés² **4 000** employeurs²

ASSURÉS MALADIE



77 400 bénéficiaires

FAMILLE, LOGEMENT ET SOLIDARITÉ



8 000 familles allocataires



9 900 enfants à charge

RETRAITÉS AGRICOLES



96 400 bénéficiaires

➔ Redistribution sociale



457,4 M€

M€ : millions d'euros



Retraite 276 M€	IJ ⁵ Amexa 1,7 M€
Santé 124,2 M€	Dépenses extra-légales d'ASS ⁶ 3 M€
Famille 21,8 M€	Prises en charge de cotisations 0,9 M€
RCO ³ 15,5 M€	
AT ⁴ 14,3 M€	

➔ Notre relation de service



17 450 mails traités



173 400 appels tél. traités



29 900 adhérents reçus en agence
(dont 25 % sur rendez-vous)



310 rendez-vous *nouvel installé*

Pour nous écrire

Par courrier, une adresse unique :
MSA Alpes du Nord
73016 Chambéry cedex

Par internet :
Mon espace privé sur
alpesdunord.msa.fr

Pour nous joindre ou prendre rendez-vous

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

➔ **N°Cristal 09 69 36 87 00**

APPEL NON SURTAXE

N'hésitez pas à appeler
entre 12h et 13h30

Pour avoir de l'aide sur *Mon espace privé*

Une assistance téléphonique
pour vous accompagner

04 71 64 65 74

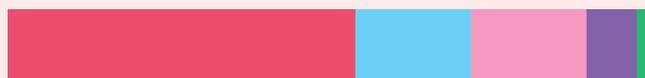
du lundi au jeudi de 8h15
à 17h (16h le vendredi)

➔ Cotisations et contributions



345,4 M€

M€ : millions d'euros



- Cotisations et majorations de retard des salariés **187,6 M€**
- Cotisations et majorations de retard des non salariés **62 M€**
- CSG salariés **62,7 M€**
- CSG non salariés **26,9 M€**
- Contribution forfait social : **6,2 M€**

➔ Notre gestion



Recettes de gestion

23,4 M€ M€ : millions d'euros



- Allocations de gestion **20,1 M€**
- Autres recettes **3,3 M€**

Dépenses de gestion

23,4 M€ M€ : millions d'euros



- Frais de personnel **18,4 M€**
- Autres charges de fonctionnement **5 M€**

➔ Notre coût de gestion



Pour **100 €**
versés aux adhérents
ou recouverts,
2,9 €
sont utilisés pour le
fonctionnement de la
MSA Alpes du Nord

¹ bénéficiaire d'au moins une prestation MSA
² évaluation basée sur la moyenne des années 2014, 2015 et 2016
³ RCO : retraite complémentaire obligatoire
⁴ AT : accident du travail
⁵ IJ : indemnités journalières
⁶ ASS : action sanitaire et sociale

En 2018, la MSA a mené plus de 280 actions auprès de près de 6 100 bénéficiaires en Isère, Savoie et Haute-Savoie. Extrait en images de quelques-unes d'entre elles.

28 janvier • Dolomieu

Première de la pièce « Tom s'installe »

A Dolomieu, 250 spectateurs ont découvert l'histoire de cet agriculteur de 22 ans, au look hypster. Tom, c'est le personnage principal de la pièce de théâtre « *Tom s'installe* », écrite et jouée par la troupe *En Compagnie des Oliviers*. Ce spectacle a été produit par le service social de la MSA Alpes du Nord pour croiser les regards entre générations et ouvrir le dialogue. Après Dolomieu, il y a eu 4 autres représentations en 2018, totalisant près de 1 000 spectateurs : à Chambéry (73) le 29 mars (AG MSA), à Alby-sur-Chéran (74) le 19 nov., à La-Côte-St-André (38) le 20 nov. et à St-Pierre-d'Albigny (73) le 21 nov.



9 février • Vullbens (74)

Spectacle « Un temps de cochon »

A l'initiative des délégués MSA du Genevois, près de 220 spectateurs ont assisté à ce spectacle sur le sujet grave du suicide. Tout au long du spectacle, Sarah, éleveuse et Jean-Christophe, un ancien alcoolique, se racontent leurs histoires et ce qui les a amenés à passer à l'acte. Charge de travail, routine, absence de vie sociale... autant de gouttes d'eau qui se sont accumulées jusqu'à celle de trop. Des messages forts sont délivrés, dont celui de ne pas rester seul face à ses difficultés.



3 mars • Paris (75)

Des jeunes d'Alpes du Nord à Paris

Le millésime Alpes du Nord 2017-2018 de l'appel à projets jeunes a été particulièrement un bon cru. En effet, deux équipes ont décroché des prix nationaux, remis lors du salon de l'agriculture. Le projet « *Sauver ou filmer... A vous de choisir* » a obtenu le 1^{er} prix coup de cœur Santé 13-17 ans. L'équipe « *Olympiade Handisports* » a eu le 1^{er} prix 13-17 ans, ainsi que le prix *Solidel*.



8 mars • St-Siméon-de-Bressieux (38)

Journée de l'audition

Le service santé sécurité au travail de la MSA a participé aux animations de la journée nationale de l'audition, proposées par le lycée St-Exupéry à ses élèves. A cette occasion, des audiogrammes ont été proposés à près de 50 jeunes. Une initiative appréciée des élèves, qui ont pu avoir un retour personnalisé sur le niveau de leur audition et se situer par rapport à la norme conseillée.



16 mars • Contamine-sur-Arve (74)

Théâtre « T'as rien de plus fort ? »

Ce théâtre forum de sensibilisation à l'addiction à l'alcool a été proposé pour la première fois aux élèves du lycée de Contamine-sur-Arve. Les saynètes ont été écrites par un délégué MSA du secteur et sont jouées par la compagnie *Am'en Scène*, dont il fait partie. En 2018 – 2019, cette action a aussi été proposée aux élèves de la MFR de Cruseilles (74), celle de Bonne (74) et du lycée agricole de La Motte-Servolex (73).



Du 29 au 31 mai • Lyon (69)

Salon Préventica

La MSA Alpes du Nord était présente aux côtés des trois autres MSA d'Auvergne Rhône-Alpes. Au programme, une animation de réalité virtuelle permettant aux visiteurs de vivre une chute de hauteur, avec toutes les sensations associées. Une façon ludique de sensibiliser à la prévention de ce risque et d'informer sur les formations proposées par la MSA sur ce sujet. Pour rappel, le risque de chute de hauteur fait partie des 6 axes prioritaires du plan santé sécurité au travail.



14 juin • Les Echelles (73)

Dépistage du cancer du sein : parlons-en !



24 avril • Vienne (38)

Réunion d'information Retraite

Dans le cadre du partenariat de la MSA avec les grandes entreprises en Alpes du Nord, les services retraite, relation adhérent et cotisations de la MSA sont allés à la rencontre de près de 25 salariés de *Yoplait-Candia*, afin de faire un tour d'horizon sur leur future retraite. Au programme : compte professionnel de prévention, grands principes de la retraite des salariés agricoles et point sur les modalités pratiques, entretiens individuels retraite.



3 juin • Pontamafrey-Montpascal (73)

Fête de la brebis

Dans la continuité de l'accompagnement des éleveurs victimes d'attaque de loup en Maurienne (groupe de paroles, guide, film de sensibilisation à la problématique de la prédation du loup), les services action sanitaire et sociale & santé sécurité au travail se sont mobilisés pour informer largement les visiteurs sur les actions de la MSA.



En France, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. C'est aussi la 1^{ère} cause de mortalité par cancer chez la femme. Pourtant, s'il est détecté tôt, il est guéri dans 9 cas sur 10. Le dépistage est un geste de prévention qui sauve des vies, mais encore trop de femmes ne le réalisent pas par craintes, doutes ou encore manque d'informations. C'est la raison pour laquelle la MSA s'est associée à la CPAM de Savoie et Doc Savoie pour proposer une rencontre dédiée au sujet.

29 juillet • 19 août • 1^{er} septembre
 Jarsy (73), Belmont-Tramonet (73) et Frontonas (38)

Un été avec la MSA

Durant la période estivale, les délégués MSA ont participé à 3 manifestations agricoles organisées par les Jeunes Agriculteurs : la Fête de la Terre le 29/07 à Jarsy (73), les Finales départementales de labours le 19/08 à Belmont-Tramonet (73) et le 01/09 à Frontonas (38). Une présence remarquable par la remise de prix MSA attribués aux lauréats des concours mais aussi par le passage de nombreux visiteurs sur le stand MSA, venus échanger avec les délégués et participer à l'animation sur la nutrition.



Du 14 au 16 septembre • Beaucroissant (38)

Foire de Beaucroissant

Comme chaque année, durant les 3 jours, sur le stand MSA situé sous le chapiteau d'*Agrivillage*, les visiteurs ont rencontré les délégués et les conseillers en protection sociale de la MSA. Le samedi, sur l'espace central, petits et grands se sont adonnés à une partie de foot béquille ou de cécifoot. Ces ateliers ludiques et sportifs de sensibilisation au handicap étaient animés par les jeunes d'*anim'Espace* de Pont-en-Royans (38), primés à l'appel à projet jeunes MSA.



24 octobre • Le Châtelard (73)

Forum prévention santé

Le groupe MSA s'est associé à cette action à l'initiative de l'association « *Les Amis des Bauges* ». A l'occasion de ce forum, les seniors ont été invités à découvrir en famille des ateliers ludiques et informatifs : démonstrations, conseils, prévention santé, sport, animations et jeux pour petits et grands. Le Dr G. Campagne, médecin conseil MSA, a animé une conférence sur la prévention des maladies cardio-vasculaires.

24 octobre • Cognin (73)

Point presse signature contrat de prévention

L'entreprise Gonthier Espaces Verts et la MSA ont signé un contrat de prévention d'un montant de 111 000 €, pour 3 ans. En complément de l'accompagnement technique et méthodologique du service santé sécurité au travail, la MSA participe au financement des actions à hauteur de 21 600 €, correspondant à l'investissement en lien avec la prévention. Les premières actions ont été l'aménagement du dépôt et l'installation de vestiaires chauffants.





26 octobre • Val Cenis (73)

Première du film « *la montagne en sursis* »

Au-delà des témoignages poignants, c'est un appel à l'échange qui est porté par ce film, réalisé par D. Le Glanic et co-produit par la CCMSA et le service social de la MSA Alpes du Nord, en partenariat avec le Syndicat des éleveurs Ovins de Savoie. Cette soirée, qui a rassemblé plus de 150 personnes, n'était pas un face à face pour ou contre le loup. L'enjeu était de permettre à chacun – *habitant de la vallée, éleveur, politique* – d'avoir connaissance de la détresse des éleveurs et de repartir avec le sentiment de s'être écouté. Ce film s'est aussi invité, le 27 février 2019, sur le plateau TV de la CCMSA au salon de l'agriculture. L'émission est disponible en replay sur msatv.fr



5 novembre • Chambéry (73)

Sensibilisation des organisations professionnelles agricoles à la prévention du risque suicidaire

Pour orienter ses adhérents en grande difficulté vers les dispositifs mis en place pour prévenir le risque suicidaire, la MSA a besoin de s'appuyer sur toutes les composantes du monde agricole. Après les salariés MSA en contact direct avec les adhérents puis les élus MSA, ce sont des salariés d'organisations professionnelles agricoles qui ont été sensibilisés à la détection de situations de détresse. Cette action est portée par le service action sanitaire et sociale et le service santé sécurité au travail de la MSA.



Du 31 octobre au 4 novembre • Lyon (69)

Salon Equita

La MSA Alpes du Nord était présente aux côtés des trois autres MSA d'Auvergne Rhône-Alpes. Trois thèmes ont été abordés par nos experts en santé sécurité au travail : le travail sur la « *gestion de la chute* » dans la formation des jeunes, la préparation physique et mentale, la connaissance du comportement du cheval et la relation homme-cheval. Il est à noter que la filière hippique est une des priorités du plan Santé Sécurité au Travail 2016-2020 des MSA.



8 novembre • Chatte (38)

Spectacle « *Morceaux de vie* »

En partenariat avec le Comité de Territoire Sud Grésivaudan, le service social de la MSA a proposé une soirée théâtre dédiée à l'agriculture et au métier d'agriculteur. Plus de 300 personnes ont fait le déplacement pour assister à ce spectacle, réalisé par J. Rousselet, ancien agriculteur devenu comédien. Il raconte ses origines, ses racines et surtout le monde paysan, d'hier et d'aujourd'hui.

9 novembre • Beaufort (38)

Théâtre forum « *Point(s) d'appui* »

A l'initiative des délégués MSA de l'Isère Rhodanienne, la MSA et ses partenaires ont accueilli près des 150 aidants à ce théâtre forum qui leur était dédié. A travers des saynètes illustrant le quotidien des aidants, mettant en exergue des situations pesantes, parfois touchantes, la compagnie « *Entrée de jeu* » a su créer l'échange, inciter chacun à proposer des solutions pour que l'aidant puisse souffler.



Du 1er au 2 décembre • La Roche sur Foron (74)

Salon Terres Gourmandes

Durant 2 jours, administrateurs et élus MSA, animatrices de l'association *Itinéraires de santé Rhône-Alpes* et les services de la MSA se sont relayés pour accueillir les 280 visiteurs sur le stand MSA. Trois animations ont été proposées autour du thème de la prévention des risques : risque de chute, risque domestiques et risques liés aux promenades en extérieur. Professionnels et particuliers ont vécu les sensations d'une chute de hauteur grâce à la réalité virtuelle. Les plus jeunes ont été sensibilisés aux dangers de la maison en apprenant, en s'amusant, à détecter les situations à risques. Ils ont aussi pu tester leurs connaissances sur les risques en forêt en jouant à la marelle.



7 décembre • St-Baldoph (73)

Jury Appel à projets jeunes

Venus des 4 coins de l'Isère et de la Savoie, 6 groupes de jeunes ont présenté leur projet aux membres du jury local de l'appel à projet jeunes. Composé de 10 administrateurs, le jury a octroyé des récompenses aux 6 lauréats selon l'implication des jeunes, l'impact de leur action sur le territoire, la dimension solidaire du projet, l'originalité et la qualité. Le 1^{er} prix est revenu aux jeunes de la MJC de Crolles (38) pour leur projet intitulé « *La formidable fournée du firque (FFF)* », illustrant leur volonté de transmettre leur passion des arts du cirque, à travers une tournée départementale.





197 femmes et **422** hommes
278 délégués ré-élus
341 nouveaux élus, soit
55 % de renouvellement
le plus jeune a **21** ans
le plus âgé a **83** ans
l'âge moyen des délégués est de **53** ans

Le mutualisme à la MSA

Au régime agricole, la démocratie s'exprime par des élections tous les 5 ans et au quotidien, par des démarches qui impliquent les élus. Par son vote, l'adhérent est un acteur clé de l'organisation démocratique et représentative de la MSA.

619 délégués en Alpes du Nord

Lors des dernières élections, en janvier 2015, les adhérents de la MSA Alpes du Nord se sont mobilisés pour élire 619 délégués cantonaux qui les représenteront jusqu'en 2020. Avec un taux de participation global de 28,42 %, ils ont marqué leur attachement à leur régime de protection sociale. Dans le contexte actuel de crise (économique et sociale) de l'agriculture, ils ont également confirmé leur souhait de maintenir un réseau de délégués de proximité.

Ces 619 délégués cantonaux ont élu à leur tour les membres du conseil d'administration de la MSA Alpes du Nord, lors de l'assemblée générale électorale du 27 mars 2015 à Montmélian (73).

3 départements, 12 territoires

Le réseau des délégués de la MSA Alpes du Nord est organisé en 12 territoires d'animation et de projets : 5 en Isère, 3 en Savoie, 4 en Haute-Savoie. Leur découpage s'appuie sur les frontières des nouveaux cantons.

Le conseil d'administration

1^{er} collège

Thierry Blanchet (38) ●
Robert Marion-Gallois (38)
Jean-François Robert (38)
René Fechoz-Christophe (73)
Colette Violent (73) ●
Martine Jacquet (74) ●
Romain Mollaz (74)
Solange Sonnier (74)

2^{ème} collège

Jean-Paul Carron (38)
Edmond Decoux (38) ●
Moulay Ghembaza (38)
Thierry Girard (38) ●
Jean-Claude Chevallier (73) ●
Gabriel Court-Fortune (73)
Marie-Thérèse Dardel (73)
Philippe Laperrière (73)
Georges Chapuis (74)
Joseph De Bevy (74) ●
Gilles Pourredon (74)
Isabelle Tardy (74)

3^{ème} collège

Dominique Bonnardon (38)
Françoise Thévenas (38) ●
Noël Barlet (73) ●
Guy Pajean (73)
André Carroux (74)
Stéphane Roguet (74)

Représentants des familles

Georges Goubet (38) ●
Mireille Blanc-Gonnet (73)
Antoinette
Blanc-Mathieu (38)

● membres du bureau

Hommage à Jean-Jacques Exertier



Ce fervent défenseur de l'agriculture, des territoires ruraux et des valeurs fondatrices de la MSA nous a quitté brutalement la nuit du 20 décembre 2018, 35 ans après son arrivée au sein de l'institution, en tant qu'administrateur.

A 64 ans, mari, père et grand-père il conciliait vie de famille, exploitation agricole, de nombreux engagements et passion des voyages et de la montagne.

Dès son élection à la tête du conseil d'administration de la MSA Alpes du Nord en 2015, Jean-Jacques Exertier a porté avec conviction les défis engagés pour la mandature, avec les administrateurs, les délégués, la direction, les services de la caisse ainsi que les partenaires du monde agricole et de la sphère de la protection sociale. Tous soulignent le beau chemin parcouru ensemble pour renforcer l'identité de la MSA auprès des organisations professionnelles agricoles et des grandes entreprises, développer l'offre de services sur les territoires, donner de l'épaisseur à l'échelon local et développer la culture du résultat en interne.

Jean-Jacques Exertier était un homme reconnu pour ses qualités personnelles et professionnelles, en Alpes du Nord comme au niveau national. Tous saluent son action et son engagement pour le monde agricole, qui caractérisent le parcours d'un homme apprécié pour son ardeur, son opiniâtreté et ses qualités humaines. Sa disparition laisse un grand vide et une profonde tristesse.

➔ Françoise Thévenas, nouvelle Présidente



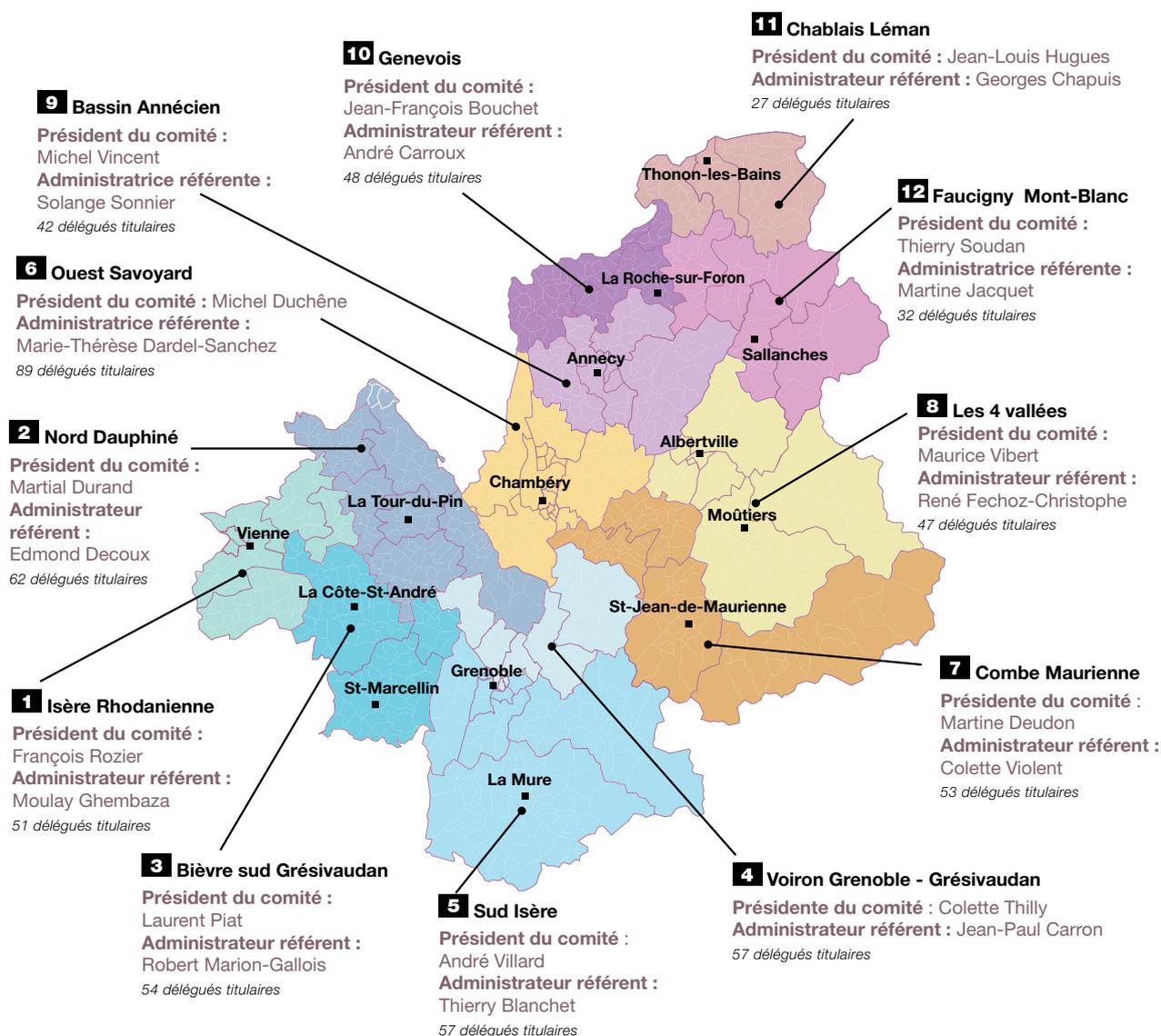
Le Conseil d'administration a élu sa nouvelle Présidente, le 23 janvier 2019. Engagée à la MSA depuis près de 20 ans, c'est pour l'immense respect qu'elle témoigne à Jean-Jacques Exertier qu'elle a souhaité prendre la suite.

Après des études de biochimie à Grenoble, complétées d'une formation de gestion d'entreprise, Françoise Thévenas a eu un parcours professionnel entièrement consacré à l'arboriculture. Elle est devenue administratrice MSA (3^{ème} collège - employeur) en 2000, à la création de la MSA Alpes du Nord. Très investie

sur tous les sujets autour de l'entreprise, des salariés et plus largement du monde agricole, elle participe à plusieurs instances à la MSA, telles que la commission des rentes, la commission de recours amiable ou encore le conseil d'administration de l'Arc-MSA (association régionale des caisses de MSA de la région Auvergne Rhône-Alpes).

Maintenir le cap fixé par Jean-Jacques Exertier et atteindre les objectifs qu'il a fixé pour la mandature lui tiennent à cœur. Pour notre nouvelle Présidente, il est primordial de continuer à renforcer les liens avec les organisations professionnelles agricoles et les partenaires des territoires ; de se mobiliser pour la pérennité du régime agricole afin d'en préserver les atouts, notamment la proximité ; de travailler en synergie - *élus et équipes administratives MSA* - pour défendre les intérêts de nos adhérents.

➔ 12 territoires d'animation et de projets



➔ La MSA aux côtés de ses élus

Des rencontres, des actions de sensibilisation, des formations ou encore des outils dédiés sont proposées régulièrement par la MSA à ses délégués afin de développer leurs connaissances sur l'institution et les aider à mener leurs missions sur les territoires.

30 mars • Chambéry (73)

Assemblée générale 2018

Près de trois ans après les précédentes élections MSA, l'assemblée générale, dont le thème était « *Tous acteurs de l'agriculture de demain* », a été l'occasion de faire un bilan mi-mandat des actions déployées. Un travail important a été mené pour mettre en place les instances politiques, structurer l'animation des territoires, œuvrer à l'atteinte des défis de la mandature. Autant de sujets qui ont été abordés et illustrés, à travers les différents rapports, photos et discours. P. Cormery, Président de la CCMSA et M. Dantin, Maire de Chambéry et Député européen, se sont exprimés sur l'actualité institutionnelle, celle de la protection sociale et sur la politique agricole. A l'issue de la partie statutaire, le spectacle « *Tom s'installe* » sur le thème de l'installation en agriculture, a également été proposé aux 280 participants, dont 157 délégués MSA.



10 octobre • Chambéry (73)

Formation « *promouvoir les actions de territoires* »

Dans la continuité de la formation proposée en 2017 sur la méthodologie en conduite de projet, les administrateurs référents de territoire et les Présidents de territoire ont été invités à participer à une formation sur le thème « *Communiquer et promouvoir les actions locales de territoires* ». Animée par la Directrice de la communication de la CCMSA, E. Pabolleta, cette journée a allié théorie et mise en pratique sur des actions concrètes, menées sur d'autres territoires. Parmi les essentiels à retenir : penser la communication en amont d'un projet, définir la cible, les objectifs et les messages avant d'envisager les outils à mobiliser... et ne pas négliger le bilan et la valorisation post-action.





23 octobre • Chambéry (73)

Groupe de travail « Renforcer notre identité auprès des entreprises »

L'une des ambitions de la MSA est de consolider l'attractivité du régime agricole et de renforcer la qualité de service aux adhérents. Cela s'applique particulièrement aux entreprises. En Alpes du Nord, cette démarche est inscrite dans la feuille de route établie par JJ Exertier au début de son mandat. Un groupe de travail, composé d'administrateurs et du correspondant Grands comptes, J. Dormois, a été co-piloté en 2018 par T. Girard, 1^{er} Vice-Président et JM Pomiès, sous-directeur. Les travaux de ce groupe ont permis d'identifier les Grands comptes et les filières à cibler. Il a aussi défini ce que la MSA doit leur apporter, à savoir une offre socle et une offre complémentaire, spécifique au régime agricole.



16 novembre • St-Baldoph (73)

Forum des territoires

61 élus MSA ont répondu présents à cette rencontre consacrée au thème « mobiliser pour l'AG 2019 et les élections 2020 ». Lors de cette 4^{ème} édition du forum des territoires, en complément d'un partage sur les actualités institutionnelles, les participants ont travaillé en sous-groupes sur les facteurs clés de succès autour de la mobilisation pour l'AG et plus largement pour les élections 2020. Pour accompagner au mieux les élus dans leur mission de relais entre les adhérents et la MSA, T. Perrier-Gustin, responsable commercial départemental à Groupama Auvergne Rhône-Alpes, est également intervenu sur le thème « communication et argumentation ».





Que faisons-nous ?

➔ Santé

A noter en 2018

• Sécurité sociale : fin du régime étudiant

Avec la loi relative à « l'orientation et à la réussite des étudiants », le régime étudiant de sécurité sociale disparaît progressivement. À compter du 1^{er} septembre 2018, les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur restent affiliés à leur régime actuel de protection sociale, généralement celui de leurs parents (régime général, agricole ou autre). Les étudiants déjà inscrits lors de l'année universitaire 2017-2018 à une mutuelle étudiante y restent rattachés l'année suivante. En revanche, dès la rentrée 2019-2020, ils ne relèveront plus du régime étudiant.

• Reprise de travail à temps thérapeutique pour les non salariés

Dans certains cas, le médecin traitant peut prescrire un arrêt de travail à temps partiel pour motif thérapeutique afin de permettre une reprise progressive de son activité professionnelle. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les non salariés agricoles peuvent bénéficier, sur prescription, d'une reprise de travail à temps partiel thérapeutique ou d'une reprise de travail léger permettant le versement d'indemnités journalières.

CHIFFRES CLÉS



77 400
assurés maladie



1 900
bénéficiaires de la CMU-C¹



710
bénéficiaires d'attestation de droits à l'ACS²

¹ CMU-C : couverture maladie universelle complémentaire

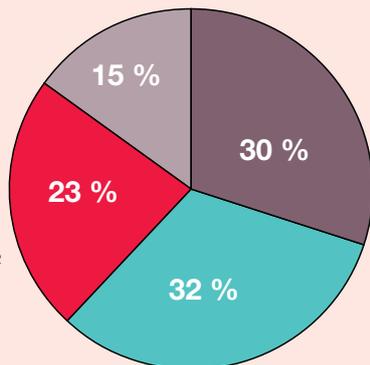
² ACS : aide à l'acquisition de la complémentaire santé

▶ RÉPARTITION DES DÉPENSES DE SANTÉ

(dont accidents du travail)

139,6 M€

- Prescriptions et frais de transports
- Honoraires
- Indemnités journalières, rentes AT² et pensions invalidité
- Hospitalisation (hors budget global)



ZOOM

Le DMP, le carnet de santé numérique

Ce carnet de santé numérique conserve et sécurise toutes vos informations de santé. En cas d'urgence, le Dossier Médical Partagé peut s'avérer particulièrement utile pour faciliter votre prise en charge par un professionnel de santé ou le Samu, qui peuvent accéder rapidement à vos informations médicales. En Alpes du Nord, 186 dossiers ont été créés en 2018.

➔ Retraite, invalidité



A noter en 2018

• Augmentation du taux de CSG¹

A compter du 1^{er} janvier 2018, le taux de CSG prélevé sur les retraites et les pensions d'invalidité est passé de 6,6 % à 8,3 %.

¹ CSG : contribution sociale généralisée

CHIFFRES CLÉS



59 700
retraités salariés

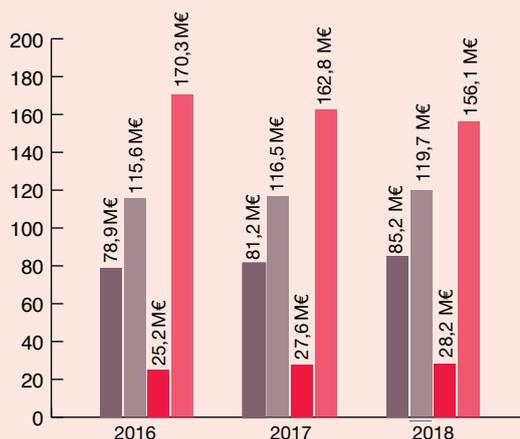


36 800
retraités non salariés



3 700
nouveaux dossiers retraite

▶ ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ET COTISATIONS RETRAITE



■ Cotisations salarié ■ Prestations salarié ■ Cotisations non-salarié ■ Prestations non-salarié

➔ Famille, solidarité et logement

A noter en 2018

• Suppression des aides au logement accession

Les aides au logement accession sont supprimées pour les prêts (principaux et complémentaires) signés à compter du 1^{er} janvier 2018, pour toutes les opérations d'accession, amélioration et agrandissement. Néanmoins, maintien des APL¹ jusqu'au 31 décembre 2019 pour l'acquisition / amélioration d'un logement ancien situé sur certaines communes.

• Mise en place de la RLS²

Cette mesure, décidée par les pouvoirs publics, a été mise en place le 1^{er} février 2018. Elle s'adresse aux locataires, aux revenus modestes, de logements sociaux ouvrant droit à l'APL. La RLS vise à diminuer conjointement le montant du loyer et le montant d'APL versé.

¹ APL : aide personnalisée au logement

² RLS : réduction de loyer de solidarité

CHIFFRES CLÉS



8 000

familles allocataires



9 900

enfants à charge



1 750

bénéficiaires de la prime d'activité



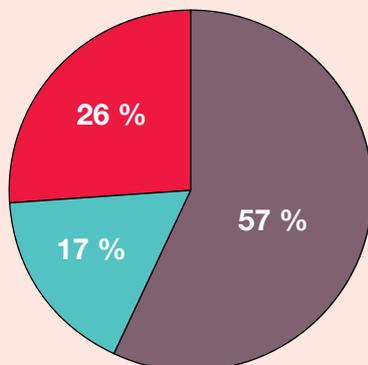
3,9 M€

de prime d'activité versés

► RÉPARTITION DES PRESTATIONS FAMILIALES, LOGEMENT ET MINIMA SOCIAUX

37,9 M€

- Famille
- Logement
- Autres prestations rSa¹, AAH², prime d'activité...



¹ RSA : revenu de solidarité active

² AAH : allocation aux adultes handicapés

➔ Cotisations, recouvrement



A noter en 2018

• Affiliation des nouveaux installés

La MSA Alpes du Nord a fait évoluer son offre de service à destination des nouveaux installés. A compter du 1^{er} janvier 2018, il n'y a plus de rendez-vous systématique pour chaque installation. En revanche, un accompagnement plus ciblé est proposé pour les situations les plus complexes.

• Prélèvement à la source

Pour répondre à leurs obligations vis-à-vis du prélèvement à la source, les employeurs de main d'œuvre ont le choix entre trois solutions : le Tesa¹ simplifié, la DSN² ou le Tesa+. Ils ont dû impérativement faire leur choix déclaratif avant fin 2018.



ZOOM

Pérennisation du Tesa actuel

L'adaptation des services de déclarations aux obligations de la DSN et du prélèvement à la source se poursuit. Dans ce cadre, le Tesa actuel, service plébiscité par les employeurs agricoles de CDD³, sera maintenu au-delà du 1^{er} janvier 2019.

¹ TESA : titre emploi simplifié agricole

² DSN : déclaration sociale nominative

³ CDD : contrat à durée déterminée

CHIFFRES CLÉS



4 000

employeurs



34 200

salariés



12 200

chefs d'exploitation



858

échéanciers de paiement des cotisations

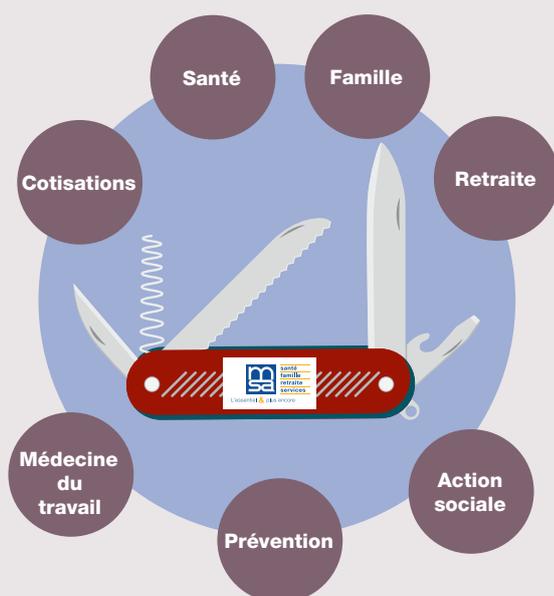


6,6 M€

d'échéanciers accordés

☞ La MSA : c'est « tout-en-un » pour les entreprises

La MSA, c'est une offre socle de toute la protection sociale de l'entreprise et de ses salariés. En complément, la MSA est capable de proposer aux chefs d'entreprise ou à leurs directions des ressources humaines, des conseils sur mesure et des actions de proximité au sein de leurs établissements.



La MSA est, à elle seule dans le monde de l'agriculture, l'équivalent de la Cnam, de la Caf, de la Carsat et de l'Urssaf pour l'ensemble de ses adhérents, professionnels et particuliers, ainsi que leurs familles. Elle est, de ce fait, l'interlocuteur unique des entreprises pour toutes les formalités liées à leurs cotisations, à la prévention des risques de leurs salariés, à la préparation à leur départ à la retraite et, plus largement, pour toute leur protection sociale.

Pour aller encore plus loin...

La MSA peut apporter une offre à la carte qu'il appartient à toute entreprise de mobiliser à tout moment, dès qu'elle en a besoin. Voici, sans qu'ils soient exhaustifs, quelques exemples d'actions concrètes.

• Cotisations

- Venir en appui lors de changements de structure juridique et conseiller sur les impacts en matière de protection sociale
- Accompagner les TPE - PME qui emploient pour la première fois un salarié
- Faciliter les démarches en ligne

• Prévention

- Organiser des actions collectives auprès des salariés (nutrition, tabagisme...)
- Soutenir les salariés *aidants* d'un proche fragilisé
- Accompagner les employeurs en difficulté (action sanitaire et sociale)

• Risques professionnels

- Accompagner des démarches de prévention
- Assurer les visites médicales
- Former à la rédaction du document unique
- Etudier les aménagements de poste
- Proposer des contrats de prévention
- Prévenir les risques du travailleur isolé ou itinérant

• Santé

- Conseiller sur la gestion du contrat complémentaire de groupe

• Retraite

- Présenter les grands principes lors de rencontres collectives
- Réaliser des entretiens individuels pour les salariés

• Protection sociale de leurs salariés

- Informer des droits et démarches liés à l'entrée au régime agricole
- Orienter vers les services en ligne disponibles 24h/24 et 7j/7
- Informer sur les prestations familiales : enfants, logement, handicap, rsa, prime d'activité...
- Accompagner en cas de situation de maladie, handicap, hospitalisation...
- Faciliter les départs en vacances seul ou en famille

Contactez la MSA

D'autres questions ou besoins ? La MSA peut accompagner les entreprises de façon personnalisée :

- un site internet accessible 24h/24 et 7j/7 :
alpesdunord.msa.fr

- un numéro unique pour joindre la MSA du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00 sans interruption :

 **N°Cristal 09 69 36 87 00**
APPEL NON SURTAXE

- un numéro dédié aux questions sur la DSN et le TESA :
04 76 88 76 73

- un conseiller en protection sociale, une assistante sociale, un médecin du travail, un conseiller en prévention des risques professionnels identifiés pour chaque entreprise et ses salariés.

➔ Prévention santé

A noter en 2018

• Forum prévention santé

En tant que partenaire, intervention d'un médecin de la MSA sur la prévention des maladies cardiovasculaires lors du forum prévention senior, organisé par l'association « *Les Amis des Bauges* », le 24 octobre au Châtelard (73).

• Vaccination contre la grippe

En 2018, la MSA s'est inscrite dans la campagne inter régime de prévention de la grippe pour sensibiliser les adhérents à risque, les seniors notamment, aux avantages de la vaccination antigrippale. En Alpes du Nord, une information des délégués a notamment été faite lors du forum des territoires, le 16 novembre à St-Baldoph (73).



CHIFFRES CLÉS



328
bénéficiaires
des *instants*
santé adultes



170
bénéficiaires
des *instants*
santé jeunes



75
bénéficiaires
des instants santé
pour les personnes
en situation de
précarité



78
bénéficiaires
des *ateliers*
d'éducation
thérapeutique du
patient



0,41 M€
de dépenses
prévention (FNPEISA)
pour les salariés
agricoles



0,34 M€
de dépenses
prévention (FNPEISA)
pour les non salariés
agricoles



ZOOM

Un plan d'action territorialisé

La MSA a proposé un plan d'action territorialisé en partenariat avec les acteurs locaux (délégations territoriales des agences régionales de santé, collectivités, établissements de santé, acteurs territoriaux des soins primaires). Déployé dans les territoires identifiés comme *prioritaires*, il s'adapte aux besoins de la population rurale et intègre la notion de parcours.

➔ Action sanitaire et sociale



ZOOM

Prévention du risque suicidaire

Une action de sensibilisation à la prévention du risque suicidaire a été menée auprès des salariés des organisations professionnelles agricoles et autres structures en contact avec le public agricole sur les territoires des Alpes du Nord. Elle a réuni 33 personnes.

A noter en 2018

• Création de la pièce de théâtre « *Tom s'installe* »

Ecrite et jouée par la troupe *En Compagnie des Oliviers*, ce spectacle a été produit par la MSA Alpes du Nord pour croiser les regards entre générations et ouvrir le dialogue. Il a été proposé à 5 reprises en 2018 : Dolomieu (38) le 28 janvier, Chambéry (73) le 29 mars, Alby-sur-Chéran (74) le 19 novembre, La Côte-St-André (38) le 20 novembre et St-Pierre-d'Albigny (73) le 21 novembre. Près de 1000 spectateurs au total.

• Action répit pour les salariés et les non-salariés

Le dispositif *aide au répit*, visant à prévenir l'épuisement professionnel, s'est décliné en deux axes :

- Le remplacement professionnel pour les exploitants en situation de surmenage : 279 jours répartis entre 64 adhérents ;
- Accès à la culture et aux loisirs pour les adhérents en situation de surmenage : 239 adhérents (47 % de salariés et 53 % d'exploitants) ont bénéficié de chèques vacances pour un montant de 140 €. La répartition a été la suivante : 104 familles bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, 67 familles bénéficiaires d'une prise en charge d'aide à domicile (AVS ou TISF), 27 adhérents identifiés par les travailleurs sociaux en situation de surmenage, 41 adhérents suivis par les travailleurs sociaux dans le cadre du maintien dans l'emploi.

CHIFFRES CLÉS



6 487 interventions
sociales auprès de
1 998 adhérents



37 projets
locaux financés



Animation de **7**
groupes auprès
d'actifs et de
retraités



1,6 M€
de prestations extra
légales individuelles
versées



0,8 M€
versés aux établissements
d'accueil du jeune enfant

➔ Santé, sécurité au travail



A noter en 2018

• Signature d'un contrat de prévention

Le 27 juillet, l'entreprise Gonthier et la MSA ont signé un contrat de prévention pour 111 000 € dont 43 200 € dédiés à la prévention. Un point a été fait, le 24 octobre, sur les premières actions de prévention engagées : l'aménagement du dépôt et l'installation de vestiaires chauffants.

• Travail sur le risque chimique

Un outil d'animation sur le risque chimique, sous forme de cartes, basé sur les principes généraux de prévention, a été construit avec des nusiculteurs isérois. Il permet aux exploitants de mettre en discussion leurs choix quant aux mesures mises en œuvre face au risque chimique et d'identifier les ressources et contraintes dans leurs situations réelles de travail.

• Formation « Travailler en sécurité avec un cheval »

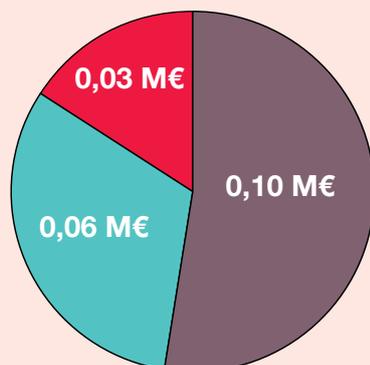
Cette formation s'adresse à l'ensemble des acteurs de la filière équine et permet d'aborder les notions fondamentales de base en éthologie pour travailler en sécurité autour des chevaux. Deux sessions ont été proposées en Haute-Savoie, avec l'intervention d'une comportementaliste équin, les 12 et 13 novembre : 18 participants, représentant 8 entreprises hippiques.

► DÉPENSES DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (ACTIONS)

0,19 M€

- Salariés (PRP¹)
- Non salariés (PRP)
- Médecine du travail

¹ PRP : prévention des risques professionnels



Prévention des TMS

Avec 93 % des maladies professionnelles, les troubles musculo squelettiques (TMS) sont les premières maladies professionnelles reconnues du secteur agricole. Les TMS, pathologies pluri-factorielles, peuvent avoir des répercussions humaines, sociales, économiques et financières très importantes. Pour permettre de mobiliser les entreprises à la prévention des TMS, la MSA propose la démarche TMSa dont l'objectif est de faire émerger des actions de prévention en lien avec les préoccupations des décideurs de l'entreprise. En 2018, toute l'équipe santé sécurité au travail de la MSA Alpes du Nord a été formée à la démarche TMSa et l'a déjà expérimentée auprès d'une dizaine d'entreprises.

CHIFFRES CLÉS

Actions en milieu de travail



355 auprès des salariés



7 196 convocations pour visites médicales



217 auprès des non salariés

INTERVIEWS VIDÉO D'EXPERTS SST EN MSA



<http://www.msatv.fr/video/nouveau-site-ssa/>

Le site ssa.msa.fr est un outil unique permettant à tous ceux qui recherchent des informations en Santé et Sécurité au Travail en agriculture (exploitants, employeurs, professionnels de la SST, fédérations professionnelles etc...) de retrouver l'intégralité de la documentation produite par la MSA (plus de 250 documents) : documents d'information, techniques et réglementaires, études, enquêtes... mais également des actualités (réglementaire par exemple) et événements (salons...) qui sont régulièrement publiés sur le site.

👉 La MSA engagée aux côtés des éleveurs

En tant qu'organisme de protection sociale du monde agricole, la MSA est notamment en charge de la santé de ses adhérents. Les attaques de loup impactent la santé des éleveurs et des bergers. C'est pourquoi la MSA s'engage à leurs côtés pour les aider à surmonter leurs difficultés face à la prédation de loup, que ce soit en tentant de prévenir le risque ou après une attaque. Pour cela, nos médecins du travail, conseillers en prévention des risques professionnels et assistants sociaux sont mobilisés sur le terrain pour soutenir le monde de l'élevage sur un plan individuel et collectif, en s'adaptant à la spécificité de chaque situation.

• Agir sur la prévention pour limiter le risque

La prédation du loup est abordée comme un risque professionnel inhérent à l'activité du berger. Il s'agit d'accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre de mesures de protection et d'identifier les difficultés liées aux transformations du travail qui en découlent. Le service santé sécurité au travail de la MSA accompagne les éleveurs et les bergers dans la ré-évaluation des risques lors de ces transformations du travail, en prenant en compte toutes les dimensions du travail : physique, cognitive, sociale et psychique.

• Être aux côtés des éleveurs victimes d'une attaque de loup

Le travail du service social de la MSA avec des éleveurs de Maurienne a abouti à deux actions en 2018 :

- la formation à l'écoute d'éleveurs pour que, d'une part, ils sachent comment aider leurs pairs grâce à une écoute active et, d'autre part, relayer les situations à la MSA si besoin ;
- l'élaboration d'un guide destiné à conseiller les victimes d'une attaque de loup sur les actions à entreprendre pour mieux s'y préparer et savoir se préserver si cela arrive.

Des journées de remplacement professionnel peuvent aussi être prises en charge pour permettre aux éleveurs victimes de stress de prendre du répit.

• S'assurer de la plénitude des droits

En matière de protection sociale, la MSA propose des *Rendez-vous prestations* en cas d'arrêt de travail, de baisse de revenus... pour vérifier si certaines prestations pourraient être versées (prime d'activité, rSa, aide à la complémentaire santé...). Il suffit de joindre la MSA au 09 69 36 87 00 ou demander un rendez-vous à partir de son espace privé.

• Être à l'écoute des éleveurs en détresse

En complément des actions menées sur le terrain par chaque caisse de MSA, le réseau propose un numéro d'écoute national baptisé *Agri'écoute*, accessible à tout moment au 09 69 39 29 19. Il permet de dialoguer, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec des professionnels.



Visionner la vidéo sur MSA TV « Le loup et éleveurs : la montagne en sursis »

Le 27 février 2019, le film produit par la MSA Alpes du Nord, avec l'appui du Syndicat des éleveurs Ovins de Savoie et la DDT de Savoie, s'est invité au Salon de l'agriculture. Marie-Paule Le Guen, responsable de l'action sanitaire et sociale et Colette Violent, administratrice de la MSA Alpes du Nord, étaient sur le plateau TV de la MSA pour 45 minutes de direct. A leurs côtés : Jean-Marc Moriceau, historien du monde rural et Philippe Rossat, éleveur ovin. Une émission qui apporte un éclairage nouveau sur les conséquences de la prédation du loup sur le pastoralisme, la vie des hommes et l'avenir de la montagne. A (re)découvrir en replay sur msatv.fr



<http://www.msatv.fr/video/msa-le-magazine-le-loup-et-eleveurs-la-montagne-en-sursis/>

Et plus encore l'offre de services sur les territoires

Dans le prolongement de ses missions de service public, la MSA a développé une offre de services sur les territoires pour répondre aux besoins de toute la population, pas seulement agricole, qui est mise en œuvre par des associations faisant partie du groupe MSA Alpes du Nord.



LE DOMAINE MARITIME  BEG PORZ

- ▶ **de la prévention de la santé** - *Itinéraires de santé Rhône-Alpes*
- ▶ **du tourisme social** - *Centre de vacances de Beg Porz*
- ▶ **du soutien aux aidants** - *Répît Bulle d'air Rhône-Alpes*
- ▶ **du maintien à domicile** - *Présence verte Rhône-Alpes*
- ▶ **de la géolocalisation pour les travailleurs isolés ou en situation de risque potentiel** - *Présence verte professionnels*
- ▶ **des formations adaptées aux professionnels du monde rural** *MSA services Rhône-Alpes*
- ▶ **de l'accompagnement des projets médico-sociaux et de MARPA** *MSA services Rhône-Alpes*
- ▶ **de la prestation de services ressources humaines et de la comptabilité** *MSA services Rhône-Alpes*

Répît Bulle d'air Rhône-Alpes

Ce service de répît à domicile propose le remplacement de l'aidant auprès de son proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap. Un professionnel, le *relayeur*, sélectionné par *Répît Bulle d'air*, est proposé à la famille pour permettre à l'aidant de souffler un peu et de s'absenter de son domicile à partir de 3 heures consécutives et sur la durée et la fréquence de son choix.

Contact : 04 79 62 87 38

En 2018, des avancées sur :

- **l'obtention de financements pour favoriser la solvabilisation des familles**

De nouveaux partenaires conventionnés : Malakoff Médéric et PRO BTP du groupe Alliance professionnelle (à lui seul représente 20 % des assurés de tous les régimes) ;

- **le soutien direct au développement du service Répît Bulle d'air**

Après Agrica, AG2R et Apicil, de nouveaux financeurs sur différents projets portés par *Répît Bulle d'air* : Humanis, Malakoff Médéric et surtout le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes et la participation à l'évènement régional médiatisé *Hackathon* en novembre ;

- **l'extension du service sur la Métropole de Lyon et le Rhône à partir de mars.**

En 2018, les résultats ont été très satisfaisants avec 58 200 heures de répît sur l'année (+ 10 000 heures par rapport à 2017), 240 familles et 266 relayeurs mobilisés.

Itinéraires de santé Rhône-Alpes

Association de prévention et d'éducation en santé créée et pilotée par la MSA, avec une gouvernance inter régime des caisses de retraite depuis 2017. Elle est chargée de la promotion et la réalisation d'actions de prévention en santé en particulier en direction des seniors résidents en Rhône-Alpes.

Contact : 04 79 62 87 45

En 2018, 59 sessions, ateliers et conférences ont été mis en place sur l'ensemble de la région dont :

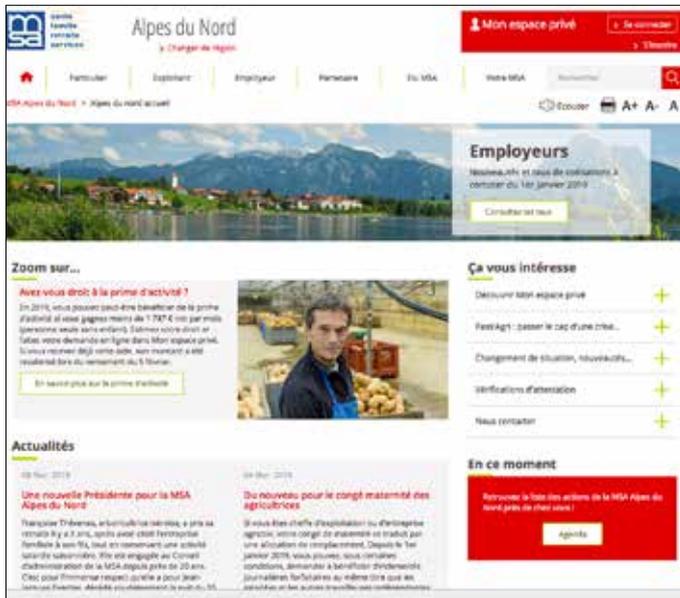
- 30 sessions pour prévenir les risques routiers et sensibiliser les conducteurs seniors à la sécurité ;
- 25 cycles *Peps Eureka* (pour travailler sa mémoire) et *Ateliers du Bien Vieillir* (pour s'informer sur les clés du bien vieillir) ;
- des ateliers *En mouvement vers le bien être*, en séances et animés par des sophrologues, psychologues et coach sportifs, destinés aux retraités fragilisés, isolés ou en mal être ;
- et de nouveaux ateliers de prévention pour les retraités :
 - les ateliers *Vitalité* pluri-thématiques en 6 séances lancés sur le 2nd semestre 2018 (3 animatrices formées),
 - en complément des ateliers *Mobilité et sécurité des conducteurs seniors*, un atelier sur les *risques piétonniers*, expérimenté à Grenoble, sera déployé plus largement en Rhône-Alpes en 2019,
 - une conférence suivie de 2 ateliers sur le sujet de *la vie affective des seniors*, en partenariat avec le Centre de prévention AGIRC-ARRCO de Grenoble.



Où sommes-nous ?

➔ Sur internet

Disponibilité, personnalisation, accessibilité et échanges sécurisés : en réponse aux attentes et aux besoins de ses adhérents, la MSA développe une offre digitale complète et enrichie régulièrement.



• Un site internet organisé par profil

Pour un accès plus direct aux informations, les rubriques du site internet de la MSA ont évolué. Les contenus sont regroupés par public : particulier, exploitant, employeur, partenaire, élu MSA.

• L'appli *Ma MSA & moi*

Dotée d'une ergonomie intuitive, elle offre de nouvelles fonctionnalités pour faciliter les démarches des adhérents : visualiser, télécharger et envoyer par mail les décomptes de remboursements santé ainsi que l'attestation de droit maladie.

• Assistance internet : 04 71 64 65 74

En cas de difficulté lors de l'utilisation de l'espace privé MSA, l'assistance téléphonique est à la disposition des adhérents au 04 71 64 65 74, du lundi au jeudi, de 8h15 à 17h (16h le vendredi).

• Un espace libre service dans les agences MSA

Pour faire gagner du temps à ses adhérents qui se déplacent en agence (Chambéry, Annecy, Grenoble, Vienne et St-Marcellin) pour des opérations simples, la MSA a installé un ordinateur et une imprimante, en libre-service. En cas de besoin, les agents d'accueil proposent un accompagnement personnalisé.

• Mon espace privé

Dans leur espace privé, les adhérents MSA, particuliers et les professionnels, ainsi que les partenaires de l'action sociale, les tiers déclarants et les tiers de paiements accèdent à des services en ligne qui leur permet d'effectuer leurs démarches à tout moment.

➔ Au téléphone

La MSA Alpes du Nord est à la disposition de ses adhérents et de ses partenaires du lundi au vendredi, de 8h à 17h sans interruption, au :

N°Cristal 09 69 36 87 00
APPEL NON SURTAXE

➔ Dans les MSAP

Pour développer des services de proximité sur les territoires, notamment dans les zones rurales et de montagne, l'État, les collectivités et les opérateurs de services publics (dont la MSA) ont signé un partenariat pour déployer sur tout le territoire des Maisons de services publics (MSAP). Les usagers peuvent accéder gratuitement à du matériel informatique (ordinateur, imprimante et scanner) afin d'utiliser en autonomie les services en ligne des partenaires. En cas de besoin, ils peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement technique par des agents formés. Actuellement, la MSA est partenaire de 13 MSAP en Alpes du Nord : 5 en Isère (La Côte-St-André, Le Pont-de-Beauvoisin, Morestel, St-Chef, St-Hilaire-du-Touvet), 5 en Savoie (Albens, Le Châtelard, Moûtiers, Pralongan et St-Pierre-d'entremont) et 3 en Haute-Savoie (Abondance, Frangy, Thorens-Glières).



Notre politique de rendez-vous

La MSA propose des rendez-vous à ses adhérents selon leur besoin :

- des **Rendez-vous prestations** pour tout changement de situation : entrée dans le régime, naissance, décès, veuvage, licenciements, séparation, crises agricoles (rsa, prime activité), accident... L'ensemble des droits est étudié, en vue d'une ouverture, révision voire fermeture de droits.
- des **Rendez-vous législation** : dépôt de dossier de retraite droit propre âge légal, modalités de cessation NSA, mise à jour parcellaire, aide au remplissage d'une demande de prestation...
- des **Rendez-vous Information Retraite** : dès 45 ans pour faire le point sur la carrière passée, obtenir des simulations du montant de la retraite, poser des questions...

Pour les adhérents qui ne peuvent pas se déplacer, des rendez-vous téléphoniques sont proposés. Pour prendre rendez-vous : service en ligne dans *Mon espace privé* ou téléphoner à la MSA.

Un rendez-vous, c'est la garantie d'avoir un temps d'échange dédié, préparé en amont et sur une plage horaire choisie. Résultat : à l'issue de la rencontre, le dossier de l'adhérent est complet et le traitement par les services de la MSA est accéléré.

➔ En agence



La MSA accueille ses adhérents dans **11 lieux** en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

- **5 jours par semaine**, accueil libre le matin et sur rendez-vous l'après-midi, à Annecy, Chambéry, Grenoble, Saint-Marcellin et Vienne.
- ▲ **1 jour par semaine**, sur rendez-vous uniquement, à La Roche-sur-Foron, Thonon-les-Bains, Albertville, La Côte-Saint-André, La Mure et La-Tour-du-Pin.

CHIFFRES CLÉS



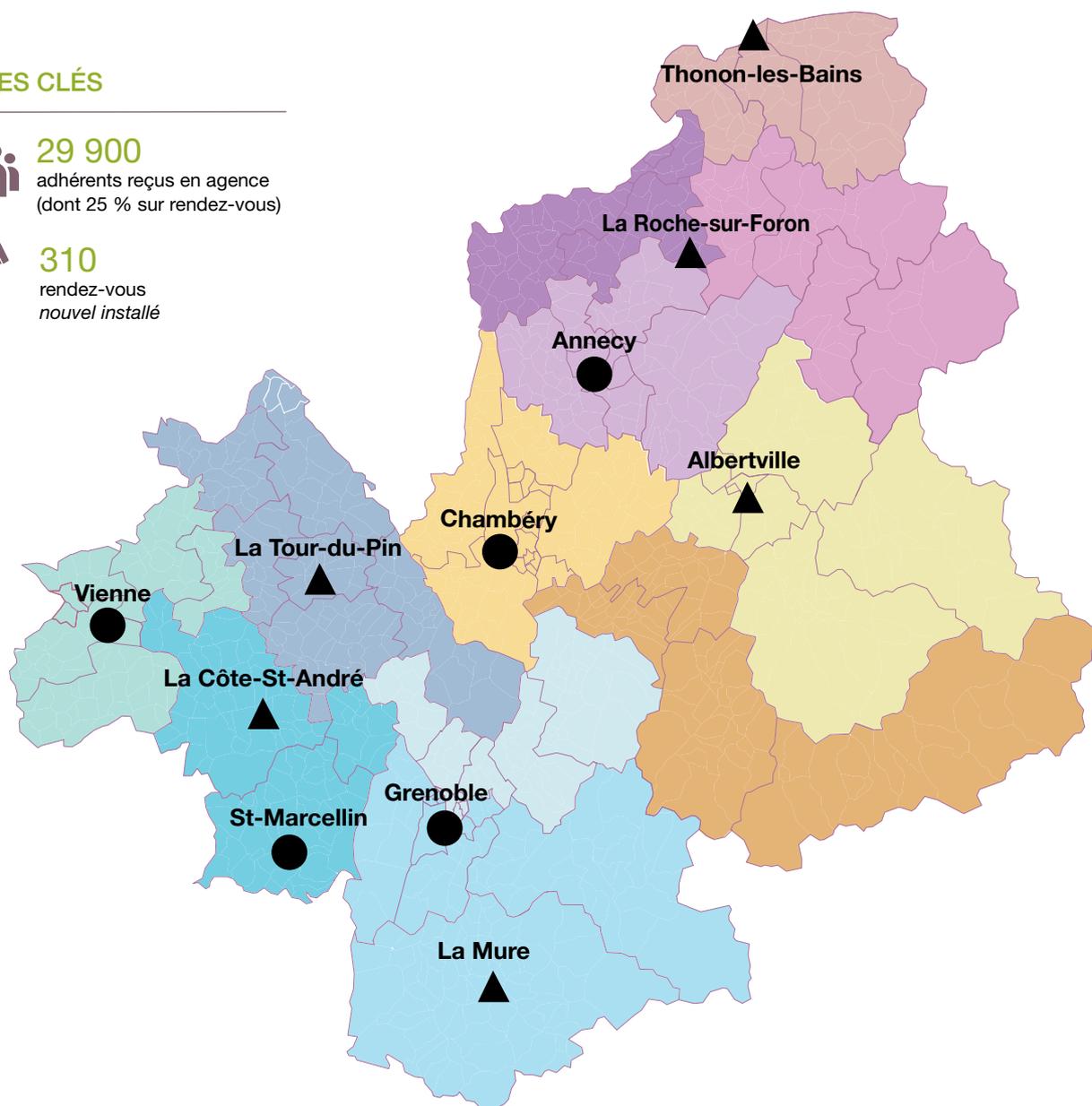
29 900

adhérents reçus en agence
(dont 25 % sur rendez-vous)



310

rendez-vous
nouvel installé



MSA Alpes du Nord

73016 Chambéry cedex

alpesdunord.msa.fr

 **N°Cristal 09 69 36 87 00**

APPEL NON SURTAXE



L'essentiel & plus encore